

# USA : immense victoire de la liberté d'expression contre l'islam et les censeurs !

écrit par Bernard Dick | 13 mars 2015



*« La haine islamique du juif : elle est dans le Coran ».*

« Deux tiers de toute l'aide américaine va aux pays musulmans ». « Arrêtez la haine. Stoppez toute aide aux pays islamiques ». [www.IslamicJewHatred.com](http://www.IslamicJewHatred.com)

Photo d'Adolphe Hitler et de son fidèle allié, le chef du monde islamique, Haj Amine al-Husseini.

## **Le 12 mars 2015, les Patriotes américains ont gagné**

**Pour les amoureux de la liberté, le 12 mars 2015 est marqué par une grande victoire pour la libre expression. Le 1<sup>er</sup> Amendement à la Constitution des États-Unis était menacé. Les Patriotes américains ont gagné.**

Saisie par une demande d'affichage payante de panneaux publicitaires dénonçant la haine des juifs par l'islam par ces mots: « *Islamic Jew-hatred : it's in the Qur'an ... Stop the hate* », **la Société de transport urbain de Philadelphie SEPTA a refusé cette publicité.** Il faut rappeler que l'islam hait tous ceux qui ne sont pas musulmans et cette haine est présente dans les versets du Coran et dans le Hadith



Le Juge Fédéral a accepté les arguments de l'AFDI (American Freedom Defense Initiative) » qui est l'initiateur de cette campagne publicitaire et a condamné le refus de cette

publicité par SEPTA comme une violation du 1<sup>er</sup> Amendement. Le 1<sup>er</sup> Amendement à la Constitution des États-Unis a été ratifié en 1791. Il interdit au [Congrès des États-Unis](#) d'adopter des lois limitant la [liberté de religion](#) et d'expression, la [liberté de la presse](#) ou le droit de se réunir pacifiquement.

La liberté d'expression est la pierre angulaire d'une société libre. Le peuple français mérite, autant que le peuple américain, la liberté d'expression définie à la Révolution par l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi* »

« Il n'y a pas de déterminisme, l'homme est libre, l'homme est liberté » (Jean-Paul Sartre). **Abrogeons les lois liberticides Pleven et Gaysot.**

**Bernard Dick**, responsable *Résistance républicaine* Champagne-Ardennes